



Mata'Utu, le 31 août 2017

AVIS DE CONCOURS

La vice rectrice

Service des examens et
concours

n°2017- **1768**

Affaire suivie par

Siakuvasa Talaha

Téléphone

(681) 72 28 28

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

ve-e-c@ac-wf.wf

Adresse

BP 244 - Mata'Utu
98600 UVEA

Le vice rectorat du Territoire des îles Wallis et Futuna organise un concours pour le recrutement de **deux (2)** élèves instituteurs de Wallis et Futuna.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (général ou technologique), être âgés de 18 ans au moins et 44 ans au plus au cours de l'année civile du concours et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire.

Les lauréats suivront une formation de 3 ans, auprès de l'Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle Calédonie (IFM-NC) et valideront le diplôme professionnel d'instituteur et la licence « métiers de l'enseignement du premier degré ». A l'issue de cette formation, ils seront affectés dans des écoles de Wallis et Futuna et seront titularisés à la fin d'une année de stage.

Le registre d'inscription sera ouvert à compter du **4 septembre (8 heures)** et ce, jusqu'au **20 septembre (11 heures)**.

Les dossiers d'inscription seront disponibles :

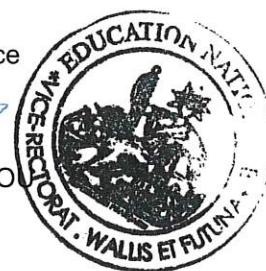
- à WALLIS, au vice rectorat du Territoire des îles Wallis et Futuna, service des examens et concours ;
- à FUTUNA, au secrétariat du collège de Sisia,

Les candidatures réceptionnées après le **20 septembre – 11h00** ne seront pas prises en considération.

Une commission dressera la liste des candidats admis à concourir.

La vice rectrice


Annick BAILLO



NB : L'entrée en formation à l'IFM de Nouvelle Calédonie à la rentrée 2018 est conditionnée par la signature de la convention de coopération entre Wallis et Futuna et la Nouvelle Calédonie qui doit intervenir d'ici la fin de l'année civile.